

.....

Comité de contrôle de la compétence du personnel de garderie

Membres du comité

Présidente

Sharon Balasko, Winnipeg

Vice-Présidente

Joanne Broatch, Carberry

Membres

Burcu Ntelioglou, Brandon

Debbie O'Donnell Weigelt, Winnipeg

Tracy Cosser, Winnipeg

Sharon Varga, Winnipeg

Joanne Vinet, Winnipeg

Membres :

Le Comité est composé d'au plus neuf personnes qui, selon le ministre, possèdent des connaissances et de l'expérience en matière de compétences et de formation des personnes offrant des services de garde d'enfants en vertu d'une licence. Le ministre doit aussi nommer une présidence et une vice-présidence. Au moins un membre de la Commission doit être francophone.

Responsabilités :

Le rôle du Comité est de conseiller le ministre des Familles ou le directeur des Services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants et de leur faire des recommandations en matière de compétences et de formation du personnel des établissements, et de s'acquitter de toute autre fonction confiée par le ministre ou le directeur.

Compétences souhaitables :

- Personnes employées dans des garderies
- Parents d'enfants fréquentant des garderies
- Membres du corps enseignant d'universités ou de collèges communautaires qui donnent des cours dans des matières connexes

Rémunération :

Président : 168 \$ (journée complète)
96 \$ par demi-journée

Membres : 96 \$ (journée complète)
55 \$ par demi-journée

Réunions :

Environ une fois par mois à Winnipeg